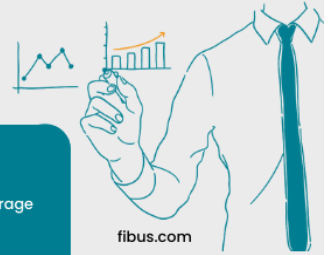


Fibus

60 experts métier
37 pays couverts



PME et ETI : financez et sécurisez vos activités !



Fibus Factoring

Conseil et courtage en Affacturage

Fibus Trade

Conseil et courtage en Assurance-Crédit

Fibus Digital

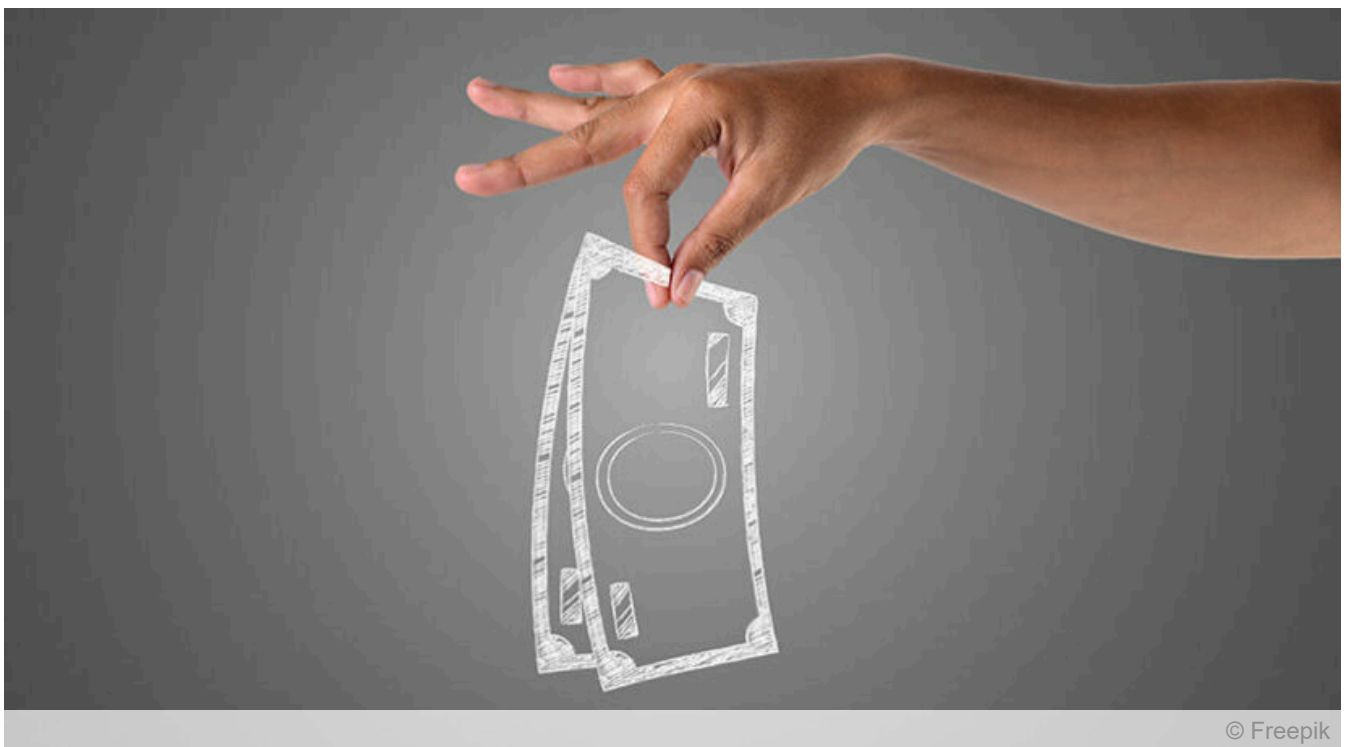
Logiciels dédiés à l'affacturage et l'assurance-crédit.

fibus.com

Question d'image

Affacturage confidentiel, le charme de la discrétion

De l'art de faire financer ses factures sans que personne le sache



© Freepik



■ Cet article en accès libre vous permet de découvrir la pertinence et l'utilité du *Nouvel Economiste*. [Votre inscription à l'essai 24h gratuit](#) vous permettra d'accéder à l'ensemble des articles du site.

Depuis dix ans, de plus en plus d'entreprises ont recours à l'affacturage pour gérer leur trésorerie et profiter d'une ligne de financement supplémentaire. Mais cette technique continue, à tort, d'être vue comme un mode de financement réservé aux structures en difficulté. Pour contourner cet écueil, les factors ont inventé une solution prisée des grandes entreprises : l'affacturage confidentiel. Cette formule permet d'accélérer le paiement des factures, sans que les débiteurs soient au courant du contrat d'affacturage de leur fournisseur. Un tour de passe-passe qui permet à celui-ci de préserver son image.

Non, l'affacturage n'est pas une technique de financement réservée aux entreprises ayant un pied dans la tombe. Même si cette idée persiste, la plupart des sociétés ayant recours à cette solution de financement le font pour mieux gérer leur trésorerie, se développer et accéder facilement à une ligne de crédit supplémentaire.

Pour le comprendre, il faut d'abord appréhender ce qu'est l'affacturage. Cette cession de créances à une société spécialisée accélère le recouvrement des factures. Une entreprise vend celles-ci à un affactureur, qui lui délivre immédiatement les fonds. L'entreprise augmente sa trésorerie et se dote d'une source de financement additionnelle, moins onéreuse qu'un découvert bancaire. Cette avance de dette a un avantage non négligeable : elle ne diminue pas la capacité d'emprunt de l'entreprise pour financer ses projets de croissance.

■ En 2022, le montant des factures prises en charge dans le cadre de l'affacturage confidentiel était de 176 milliards d'euros (66 % du marché de l'affacturage).

Ces dix dernières années, cette technique de financement a fait un bond important, passant d'un niveau de rachat de factures de près de 200 milliards d'euros en 2013 à 432 milliards en 2023. "L'affacturage est devenu un produit courant de couverture des besoins de financement qui s'adresse à toute taille, qualité et situation d'entreprises pour autant qu'elle soit en BtoB", note Philippe Pougard, directeur général délégué de Société Générale Factoring.

Malgré tout, certains dirigeants continuent de penser que l'affacturage est réservé aux structures en difficulté. Ceux qui l'utilisent préfèrent rester discrets, pour préserver leur image ou éviter les demandes de ristournes. Pour contourner ce problème, une offre s'est développée sur le marché, et s'est généralisée dans les entreprises de grande taille, les ETI et les PME les plus structurées : l'affacturage confidentiel. En 2022, le montant des factures prises en charge dans ce cadre s'élevait à 176 milliards d'euros, soit 66 % du marché de l'affacturage, selon l'Association française des sociétés financières.

Moins de services mais moindre coût

Le principe : "dans l'affacturage confidentiel, l'affactureur ne notifie pas son existence aux acheteurs. Le factor agit pour le compte de l'entreprise, mais son nom n'apparaît pas",

explique Marc Bonnemains, directeur général adjoint en charge du développement de BPCE Factor, société d'affacturage de Banque Populaire et de Caisse d'Épargne. Techniquement, le RIB de paiement demeure au nom de l'entreprise, mais le compte d'encaissement dédié est "nanté" par l'affactureur. Il appartient vraiment à la société, mais les fonds remontent tous les soirs chez le factor. Ce dernier a la main pour se sécuriser sur les remboursements des factures avancées.

Deuxième différence : alors que dans l'affacturage classique, le factor est aux commandes et se réserve le droit de relancer le débiteur, dans l'affacturage confidentiel, les entreprises continuent à gérer elles-mêmes leur poste client et leur recouvrement. L'affacturage confidentiel inclut moins de services et coûte donc moins cher.

Mais cette activité non notifiée a aussi des inconvénients. Elle n'est pas toujours très confortable pour le factor. "Quand une entreprise fait de l'affacturage classique incluant l'ensemble des trois services traditionnels (avance sur créance client, garantie contre l'insolvabilité, gestion du poste clients), le factor est en contact direct avec les acheteurs du client. Il a accès à des informations supplémentaires sur différents problèmes susceptibles d'expliquer un retard de paiement. Ce n'est pas le cas pour l'affacturage confidentiel", souligne Philippe Pougeard, directeur général délégué de Société Générale Factoring. Dans le cadre de l'affacturage confidentiel, le factor a plus de difficultés à qualifier et à maîtriser ses risques.

Réservé aux entreprises structurées

C'est pourquoi l'affacturage confidentiel n'est pas ouvert à toutes les entreprises. Une sélection s'impose. Chaque factor détermine l'éligibilité de ses offres, en fonction de la taille de l'entreprise et de sa santé financière. Les plus petites entreprises, de moins de sept millions d'euros de chiffre d'affaires, ne sont en général pas éligibles à l'affacturage confidentiel. "L'affacturage confidentiel est un service qui s'adresse plutôt aux entreprises structurées, avec une réelle assise de services comptables et de relance. Nous devons nous assurer de la capacité de l'entreprise à mener des audits de contrôle de facturation chez ses clients, à suivre les procédures administratives. Son processus de paiement doit être efficace et efficient et les relances réalisées en temps et en heure", explique Marc Bonnemains, de BPCE.

Les plus petites entreprises (moins de 7 millions d'euros de chiffre d'affaires) ne sont en général pas éligibles à l'affacturage confidentiel.

Il faut donc montrer patte blanche pour accéder à l'affacturage non notifié. Au préalable, un audit de "factorabilité" de l'activité de l'entreprise est réalisé. La qualité du risque du cédant, la santé financière de la société, la notation interne à la banque, etc., sont passées à la loupe. "Nous vérifions les processus du client, l'activité, la facturation et les créances. Par principe, nous ne finançons que des créances certaines, liquides et exigibles, c'est-à-dire vraiment incontestables. Quand le factor n'est pas dans une situation assez confortable pour laisser complètement la main au client, nous proposons des solutions adaptées. Elles permettent de répondre tout de même au besoin de confidentialité, comme le suivi ligne à ligne qui offre un accompagnement plus rapproché dans toute la gestion au quotidien du poste client", poursuit Cécile Dauthier, responsable du département développement commercial de Crédit Agricole Leasing & Factoring.

Une confidentialité jamais acquise

Quoi qu'il en soit, mieux vaut comparer les offres. "Tous les acteurs ne sont pas alignés en matière d'accessibilité au confidentiel. Chez FactoFrance, nous analysons en premier lieu la qualité du poste client en tenant compte des retards éventuels, de l'absence de litiges, des taux d'avoir, etc.", ajoute Cédric Turquois, directeur commercial de FactoFrance.

Enfin, quand une entreprise signe un contrat d'affacturage non notifié, elle doit avoir en tête que la confidentialité n'est pas acquise. Elle peut être remise en cause en cas de dégradation forte de la santé financière de la société. "Dans ce cas, le factor ne va pas

arrêter définitivement de financer, mais il reprend la main”, explique Romain Chaufour, directeur du développement chez le courtier Fibus. L’affacteur informe les acheteurs qu’ils doivent lui régler directement les factures. Néanmoins, des solutions intermédiaires sont envisageables. “Quand vous perdez la confidentialité, certains contrats vous permettent, par exemple, de continuer à piloter les mandats de gestion : les lettrages, les encaissements, les relances et les recouvrements”, poursuit Romain Chaufour. Autre possibilité : rompre le contrat. Une option rarement retenue par les entreprises en difficulté qui préfèrent maintenir le financement, malgré tout.

Armelle Gegaden

3 questions à...

William Jameux, directeur du salon GO Entrepreneurs Paris 2024*

Quel regard portez-vous sur la création d’entreprises en France en 2023 ?

La culture entrepreneuriale s’est solidement implantée dans notre pays et atteint son apogée depuis trois ans. Si l’on regarde les résultats de notre dernier sondage réalisé par Opinion Way pour CCI France et le Medef, à l’occasion de Go Entrepreneurs 2024, ce n’est pas moins d’un Français sur quatre qui envisage aujourd’hui de se lancer dans l’entrepreneuriat ! Ce contexte favorable se traduit par un visitorat en hausse sur GO Entrepreneurs, avec pas moins de 45 000 participants attendus cette année.

Quels seront les temps forts du salon Go Entrepreneurs Paris 2024 ?

Pour cette 31^e édition, nos animations et conférences seront centrées sur le thème du “future of business”. Sur la “main stage”, une trentaine de panels thématiques ou sectoriels seront présentés (food, santé, culture, IA...), avec, entre autres, les témoignages de plusieurs fondateurs de “licornes” (Blablacar, Ledger, NW group...) ou d’anciens et actuels jurés-investisseurs de l’émission phare “Qui veut être mon associé” (Éric Larchevêque, Frédéric Mazzella...).

Le salon permet aussi de participer à différentes animations, dont notre incontournable networking, mais aussi des nouveautés comme un mur d’escalade, un hub de la facture électronique, un FinTech District, ou bien encore des ateliers numériques, des consultations individuelles, un Marathon Pitch...

En tout, 250 conférences et ateliers seront proposés et près de 500 personnalités de différents horizons interviendront en 48 heures.

L'affacturage, qui permet aux entrepreneurs de mieux gérer leur trésorerie, sera-t-il présenté lors du salon ?

Tout à fait ! L'affacturage est à la fois utile et pertinent pour les créateurs d'entreprise et les start-up, offrant une solution rapide pour combler les besoins de trésorerie et respecter les délais de paiement des fournisseurs. Il facilite la gestion des clients et accompagne dans les processus de facturation et de recouvrement. Cette option convient parfaitement au profil économique des entrepreneurs et constitue une alternative intéressante aux prêts bancaires, souvent difficiles à obtenir. Plusieurs acteurs présents à Go Entrepreneurs proposent ce type de solutions (BNP Paribas, Banque Populaire, Banque Delubac...).

***Salon Go Entrepreneurs**

3-4 avril 2024

Paris La Défense Arena

L'affacturage déconsolidant, pour embellir les ratios financiers

C'est la deuxième grande innovation ayant largement contribué au développement de l'affacturage en France. L'affacturage déconsolidant est un tour de passe-passe très utile pour améliorer les ratios d'endettement financier et les délais moyens de paiement d'une entreprise. Il consiste à décomptabiliser définitivement les créances, en cédant leur risque au factor, ce qui a pour effet de diminuer le montant du poste client. Ce maquillage bilanciel gomme l'inconvénient de "l'affacturage avec recours", qui alourdit mécaniquement la dette de l'entreprise.

La plupart des contrats d'affacturage de ce type sont utilisés par des entreprises cotées qui engagent une cession déconsolidante à chaque clôture, trimestrielle ou annuelle. L'affacturage sans recours est également fréquent lors des LBO (Leverage Buy-Out, ou acquisition à effet de levier), car il améliore le ratio d'autonomie financière. "Les entreprises sous LBO ont des seuils de niveau d'endettement qu'elles ne peuvent pas dépasser. L'affacturage déconsolidant leur permet d'avoir recours à un concours financier supplémentaire, sans les augmenter", explique Philippe Pougard, directeur général délégué de Société Générale Factoring.

Mais ces opérations sont strictement encadrées. Pour que l'affacturage soit considéré comme déconsolidant, le factor ne doit plus pouvoir restituer la propriété des factures. La cession de créances doit être sans recours. "Les commissaires aux comptes en sont les seuls juges. Ces derniers temps, ils sont plus pointilleux et exigeants pour valider le caractère déconsolidant d'un programme d'affacturage. Les discussions sont plus longues. Une déconsolidation en French GAAP [Generally Accepted Accounting Principles, ou plan comptable général, ndlr] est plus facile à obtenir qu'en IFRS [International Financial Reporting

Standards, ou normes comptables internationales, ndlr] ou en US GAAP”, souligne Romain Chauffour, directeur du développement chez le courtier Fibus.

L'affacturage déconsolidant, très utilisé ces dernières années, a enregistré une légère baisse, suivant la courbe descendante du marché de l'affacturage en fin d'année 2023. “Avec un Euribor trois mois à presque 4 %, certains grands corporate ont arrêté ou réduit leurs cessions déconsolidantes. Cette diminution a pesé sur les chiffres”, analyse Romain Chauffour.

- 432,8 Mds E : production cumulée des 4 derniers trimestres sur le marché de l'affacturage (+ 25 % par rapport à la même période de 2019, avant le covid).
- Néanmoins, le marché diminue légèrement au 3e trimestre 2023 (-2 %, à 100 Mds E).
- En 2022, les ETI ont généré 41 % des encours.

Source : Association française des sociétés financières ([activité des établissements spécialisés au cours des 9 premiers mois de 2023](#)).

[S'inscrire à la newsletter Corporate Finance](#)

A lire également

[Affacturage, du cash rapide mais sous conditions](#)

[L'affacturage met les services à la carte](#)

[Affacturage, une solution anti-crise pour les TPE et PME](#)

[Choisir la bonne solution d'affacturage \(2022\)](#)

[L'affacturage export, mode d'emploi \(2022\)](#)

Publié le 28/03/2024

Catégories :

Finance & Gestion / Article en accès libre /

Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter.](#)